

# Le chef-lieu sous le seuil de 40 000 habitants : baisse ou relative stabilité ?

**Recensement.** Les chiffres de la population légale produits par l'Insee marquent une baisse de 206 habitants par rapport aux chiffres de l'an dernier. Il s'agit des comptes de l'année 2011 mais ils auront une conséquence concrète sur le nombre d'élus burgiens à la prochaine élection municipale.

La population légale de Bourg au 1<sup>er</sup> janvier 2014 s'élève à 39 882 habitants. Pas plus, pas moins. Ce chiffre-là, produit par l'Insee, est certifié par décret et publié au Journal officiel.

## En mars, 39 élus burgiens au lieu de 43 au conseil

En année d'élection municipale, ça tombe mal : passer sous le seuil des 40 000 habitants enlèvera des sièges au conseil. En mars, on comptera 39 élus burgiens au lieu de 43. C'est aussi quatre noms de moins sur les listes de candidats.

La perte d'habitants dans la ville chef-lieu (-206 habitants par rapport au chiffre Insee de 2013) ressurgira inévitablement dans les empoignades de la campagne.

Ce chiffre compte. Il ne représente cependant pas le comptage réel des habitants au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Il traduit une situation d'il y a trois ans. « Il s'agit de la population de 2011. On n'est pas en mesure de dire : le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la population de Bourg est celle-là. En revanche, on est capable de donner un résultat fiable au 1<sup>er</sup> janvier 2011 », explique Henri Lavergne, chef de projet d'étude à l'Insee Rhône-Alpes.

« Pour les grandes communes, on collecte les informations chaque année pour 8 % de la population et on a besoin des résultats des deux années précédentes et des deux années suivantes. On utilise des chiffres sur cinq ans pour produire un chiffre. Pour calculer cette population 2011, on utilise des chiffres de 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013. »

Si une hausse d'habitants s'était produite en 2012 et 2013, apparaîtrait-elle dans le dernier chiffre de l'Insee ? « Si c'est un frémissement à la hausse, bien évidemment il est atténué parce qu'on lisse les évolutions, il faut le reconnaître », dit Henri Lavergne.

Ces derniers chiffres officiels inspirent au maire de Bourg, Jean-François Debat, des doutes sur leur précision : « Avec des recensements partiels tous les ans, on est dans la marge d'erreur statistiques potentielle à quelques centaines près. Nous avons d'ailleurs contesté au tribunal administratif les chiffres de 2013 de l'Insee pour non-recensement de certaines adresses et les conséquences de la rénovation urbaine de la Reyssozue. »

Le maire sortant et candidat rappelle aussi le décalage de l'année de référence, 2011, trois ans plus tôt. « Les abonnements EDF réellement souscrits et activés par les ménages sont en



Photo Frédéric Macé

hausse de 1 % depuis 2012, soit 500 de plus au total, ce qui laisse penser à au moins une stabilité, voire une légère hausse. » Les abonnements à l'eau ont aussi augmenté de 484 entre 2009 et 2012.

Dans les chiffres de l'Insee, le maire de Bourg préfère donc lire une « stabilité » plutôt qu'une tendance à la baisse. « Il y a trente ans que la population de Bourg stagne autour de 40 000 habitants à quelques centaines près ». Baisse ou stabilité pour l'Insee ? « Si on regarde sur cinq ans, la ville de Bourg baisse très peu. On pourrait parler de stabilité... », commente avec prudence M. Lavergne. Moins 274 habitants à Bourg entre le recensement de 2009 et celui de 2014 ; à Oyon-

## Reconquête

À la reconquête d'habitants, le Plan local d'urbanisme (PLU) de Bourg - voté fin 2013 -, organise la production de 300 à 350 logements par an (neufs et rénovés) plutôt que 200 à 220 ces dernières années.

nax, la perte atteint 1 159 habitants.

« Toutes les villes centres sont confrontées au phénomène de stagnation. Partout la dynamique des villes se traduit par une stabilité démographique en ville et une évolution démographique des communes périurbaines à 20 minutes de la ville centre », argue encore le maire de Bourg.

Pour l'environnement, pour les

charges d'équipement, l'objectif du Schéma de cohérence territoriale (Scot voté en 2007) est bien d'organiser la hausse démographique sur les centres urbains et l'aire urbaine de Bourg. Dans cette logique, à la reconquête d'habitants, le Plan local d'urbanisme de Bourg (voté fin 2013), organise la production de 300 à 350 logements par an (neufs et rénovés) plutôt que 200 à 220 ces dernières années (1 % de logements par an). Le PLU veut aussi miser sur la production de grands logements familiaux. Mais entre la volonté politique et les effets concrets et mesurables d'outils d'urbanisme, il faut du temps et bien plus qu'un mandat. ■

Fabienne Python

## « On est sur une dynamique d'agglomération forte »

L'agglomération de Bourg compte 71 274 habitants depuis ce 1<sup>er</sup> janvier, contre 71 151 l'an passé (recensement 2010). Une augmentation régulière où deux communes de seconde couronne se détachent : Jasseron et Saint-Rémy.

Si Bourg stagne, la population légale de la communauté d'agglomérations de Bourg continue sa progression. Les quinze communes comptent, au 1<sup>er</sup> janvier, 71 274 habitants, contre 71 151 l'an passé. Une relative augmentation de 0,10 %, contre 1,2 % l'an passé mais qui traduit l'augmentation annuelle moyenne de + 0,7 % de la communauté d'agglomérations ces dernières années. Où sont allés

s'installer ces habitants supplémentaires ? Contrairement aux villes de plus de 10 000 habitants, où seul un échantillon de 8 % est recensé tous les ans, les petites communes bénéficient d'un recensement traditionnel, exhaustif, tous les cinq ans. Ces deux dernières années, deux communes de la seconde couronne affichent de belles progressions, Jasseron et Saint-Rémy. Depuis 2006, elles ont vu leur population augmenter respective-

ment de 3,5 % et 2,9 %. Un fait notable, pour le président de Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA), Michel Fontaine, car « ce sont les communes où le revenu moyen par habitant est le plus fort. » Sur cette même période de cinq ans, Montracol et Saint-André-sur-Vieux-Jonc sont entre 2,3 % et 2,4 % de progression de leur population. Dans la première couronne, Viriat et Saint-Denis progressent également depuis

un an et Péronnas stagne, voire régresse légèrement depuis 2006 (- 0,2 %). « On est dans une dynamique d'agglomération forte sur la première couronne, constate toutefois Michel Fontaine, même si le phénomène maisons individuelles, avec deux voitures, couple et jeunes enfants, se dessine encore en périphérie. Mais des 15 km d'avant - de la ville centre -, on en est aujourd'hui à 5-10 km. » ■

G. Ar.

## Quelle population ?

Les chiffres de la population légale, donnés par l'Insee, sont ceux de la population municipale, c'est-à-dire les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Une seconde population, appelée comptée à part, correspond surtout aux personnes vivant dans certaines collectivités comme les internats, casernes, hôpitaux, prisons... La somme de la population municipale et de la population comptée à part donne la population totale. Bourg compte 39 882 habitants en population municipale et 41 896 habitants en population totale. La population totale détermine les dotations de fonctionnement qui ne subiront pas d'effet de seuil.